Les grandes familles de paysages

Territoire ouvert au nord du Massif Central, le département de l'Allier se caractérise par des paysages diversifiés et paisibles, dont l'eau, le bocage et les forêts constituent des piliers naturels. Un certain nombre de petites régions naturelles, caractérisées par des paysages typiques, les rivières, le relief ou la nature des sols, façonnent ce territoire.

Le **Val d'allier**, le **Val de Loire** et le **Val de Cher** (en aval de Montluçon) constituent des unités paysagères de grande qualité, caractérisées par le parcours sinueux de ces rivières ou fleuve, et la végétation spécifique qui l'accompagne.

Au sud-ouest, à cheval entre les départements de l'Allier et du Puy de Dôme, un ensemble constitué de vallons et petits cours d'eau, forme les Combrailles, délimité au Nord-ouest par la vallée du Cher et le bocage, et à l'Est par les gorges de la Bouble,

Sur près d'un tiers du territoire, le **Bocage Bourbonnais** est l'ensemble paysager le plus vaste d'Auvergne, il est limité à l'Est par le Val d'Allier qui coupe en deux le département selon un axe Nord Sud. Avec son maillage de haies et d'arbres bien préservé, il se caractérise également par la richesse de ses bois, dont l'emblématique forêt de Tronçais.

Au Nord-est du département, sur un vaste plateau séparant la vallée de l'Allier à l'Ouest de celle de la Loire à l'Est se situe un ensemble de paysages, alternance de prairies, cultures, bois et étangs, constituant la Sologne Bourbonnaise. La vallée de la Besbre et ses nombreux châteaux lui confère une forte identité.

Ensemble de paysages à l'extrême Est du département, encadré par les vallées de la Besbre et de la Loire au nord et à l'Est, et par la Montagne Bourbonnaise au sud, le **Bocage des Basses Marches du Bourbonnais**, succession de plateaux et collines, mélanges de prairies et cultures céréalières, est un bocage parsemé d'arbres isolés et de bois.

Au Sud-Est du département, la **Montagne Bourbonnaise**, massif granitique en prolongement des Monts du Forez, offre un paysage typique de basse montagne, culminant au puy de Montoncel (1287m).

Au sud, un espace de grandes cultures céréalières, inséré entre les zones de relief léger et de natures paysagères très variées, s'étirant jusqu'au Val d'Allier au Nord et occupe le triangle délimité par la Bouble puis la confiance de la Sioule avec l'Allier, **la Limagne**.

Enfin, situé entre le Val d'Allier à l'Ouest et la vallée de la Besbre à l'Est, une succession de petits paliers dans le prolongement des Bois Noirs et de la Montagne Bourbonnaise, constituée de terres fertiles propice aux grandes cultures, la **Forterre.**

À partir de 2022, le Conseil Départemental de l'Allier doit lancer, en partenariat avec l'État, un atlas départemental des paysages qui permettra de définir au mieux chaque entité paysagère.

Source : DDT – SAUDT/ Bureau Aménagement Durable Dernière révision du texte : Juin 2023

